

# Programme de Formation

## CPT06 - Les régies d'avance et de recettes



### Organisation

**Durée :** 14 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début* 29/10/2026

*fin* 30/10/2026

### Contenu pédagogique

#### **Public visé**

Le personnel de l'État et des collectivités territoriales : régisseur, ordonnateur, responsable comptable, responsable financier



#### **Objectifs pédagogiques**

- Maîtriser les procédures de gestion des régies d'avances et de recettes
- Connaître la responsabilité de chaque acteur
- Mise à jour des connaissances réglementaires



#### **Description**

##### **1. Institution des régies et des sous régies**

- L'autorité qualifiée pour créer une régie
- L'acte constitutif d'une régie ou sous régie

##### **2. Nomination du régisseur, suppléant, sous régisseur**

- L'autorité qualifiée pour nommer le régisseur, le suppléant, le sous régisseur
- Le choix du régisseur, suppléant, sous régisseur
- L'acte de nomination du régisseur
- L'acte de nomination du sous régisseur
- L'installation du régisseur
- La prise de fonction du suppléant
- L'organisation en personnel et matériel

##### **3. Fonctionnement des régies de recettes**

- Les dispositions d'ordre général



- Les différents modes d'encaissement des recettes
- L'encaissement des recettes effectuées à l'aide d'appareils

#### 4. Fonctionnement des régies d'avances

- Les dispositions d'ordre général
- Le versement de l'avance au régisseur
- Les contrôles exercés par le régisseur à l'occasion du règlement des dépenses
- Les modalités de règlement des dépenses
- La reconstitution de l'avance

#### 6. Contrôle des régies

- Les règles générales
- Le contrôle administratif des régies
- Le contrôle comptable des régies

#### 7. Responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs

- Les différents types de responsabilité
- L'étendue de la responsabilité personnelle et pécuniaire
- La garantie de la responsabilité personnelle et pécuniaire
- La mise en jeu de la responsabilité personnelle et pécuniaire
- L'apurement des déficits retranscrits en comptabilité

#### 8. Fin de la régie

- Les règles générales
- Les régies de recettes
- Les régies d'avances

#### 9. Opérations comptables

- La comptabilité du régisseur de recettes
- La comptabilité du régisseur de dépenses



#### **Prérequis**

Notions de comptabilité préférables, mais non obligatoires



#### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



#### **Moyens et supports pédagogiques**

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



#### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



#### **Informations sur l'accessibilité**

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.